## **CHARTRES**

# ARCHÉO

Petit journal des fouilles archéologiques de Chartres | N° 31 - septembre 2020



SN 1769-8146

## ÉDITO



## « Le futur appartient à celui qui a la plus longue mémoire »

Jaime à citer cette phrase du philosophe Nietzsche. Elle pourrait être la devise de tout responsable chartrain, qui doit poursuivre l'ambition d'une ville et d'une agglomération riches de 2000 ans d'histoire. Et même davantage encore, si l'on remonte aux implantations néolithiques.

En plus d'embellir notre cadre de vie, cet immense patrimoine constitue notre première ressource. Non délocalisable. Toute mise au jour de notre passé enrichit notre avenir.

Sa découverte et sa préservation constituent la mission première, permanente du Service Intercommunal d'Archéologie. Il s'en acquitte avec efficacité comme en témoignent les découvertes

considérables réalisées sur le chantier de Saint Martin au Val. Ce travail continu fait évoluer le regard que nous portons sur la période gallo-romaine de notre histoire.

De plus, comme ici dès que l'on creuse on trouve, tous nos projets d'aménagements sont l'occasion de mieux connaître notre passé. Certes, la Loi nous y oblige. Mais ce qui est une charge est aussi notre chance : en nous projetant vers l'avenir nous nous donnons aussi les moyens de remonter le temps.

C'est pourquoi j'ai voulu la création d'un service permanent, propre à la Ville puis à l'Agglomération. Carles municipalités précédentes avaient vu trop souvent leurs projets entravés par le manque de disponibilité d'un service public national d'archéologie qui doit sans cesse composer avec d'autres priorités. Disposer de notre service nous permet d'avancer à notre rythme. Librement.

Ce carnet décrit cette mission et retrace ces travaux, vous aide à en saisir les nécessités et à en mesurer les contraintes.

Car celles-ci s'appliquent également à vos projets particuliers. Ce livret vous permet donc de mieux anticiper les procédures que vous devrez suivre. Il est un instrument de connaissance et un outil pratique.

Bonne lecture à tous.

**Jean-Pierre Gorges**Maire de Chartres



La fouille du site du cinéma en 2006 à Chartres.

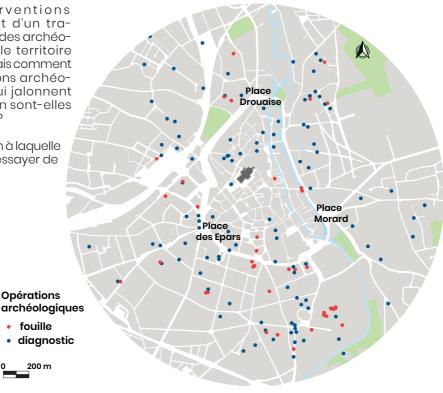
# L'archéologie à Chartres

epuis 40 ans, de nombreuses interventions témoignent d'un travail continu des archéologues sur le territoire chartrain. Mais comment les opérations archéologiques qui jalonnent ce quotidien sont-elles organisées?

Une question à laquelle ce livret va essayer de répondre!

**Opérations** 

fouille



Extrait de la carte des opérations (environ 275) menées par la direction de l'Archéologie de Chartres métropole . depuis 15 ans.

Chartres métropole et la Ville de Chartres dispose d'une équipe de 40 personnes pour la gestion de l'archéologie de la détection à la valorisation : 20 archéologues de terrain, 10 spécialistes, 3 administrateurs, 3 agents techniques, 4 médiateurs.

## Qu'est-ce que l'archéologie?

C'est une science pluridisciplinaire destinée à comprendre les modes de vie des sociétés anciennes de la Préhistoire à nos jours, à partir des vestiges présents dans le sous-sol. Cette étude s'effectue au travers des techniques scientifiques et littéraires. C'est un travail d'équipe dont les membres sont issus de diverses formations: histoire, géologie, anthropologie...

## Ils sont là pour vous!

Depuis le XIX° s., la loi protège les vestiges archéologiques: l'État « (...) veille à la conciliation des exigences respectives de la recherche scientifique, de la conservation du patrimoine et du développement économique et social... ». C'est dans ce cadre, où s'affirme à la fois le caractère public de l'archéologie, sa vocation scientifique et patrimoniale, que le développement de la

direction de l'Archéologie à Chartres a eu lieu.

Le développement de cette compétence offre de nombreux atouts au sein de la collectivité. Outre, une rapidité d'intervention, l'excellente connaissance du patrimoine archéologique des agents de la direction constitue une aide précieuse pour un conseil de proximité auprès des aménageurs.



Fouilles préventives de l'îlot Montescot en 2014 à Chartres.

## L'archéologue, une espèce en voie dévolution

Le métier d'archéologue a évolué au fil du temps en lien avec l'importance accordée au patrimoine et le développement d'un cadre législatif.

#### D'érudits à étudiants

Les vestiges archéologiques ont toujours suscité l'intérêt. Mis au jour, ils ont d'abord été valorisés dans des salles d'expositions personnelles (des cabinets de curiosités) avant de s'offrir au grand public dans les musées nationaux. Le métier aussi s'est transformé, évoluant des érudits éclairés, mais amateurs, aux professionnels ultra spécialisés.

## De la protection au préventif

La France est représentative de cette mutation. Le processus débute par une prise de conscience de la nécessité de préserver le patrimoine des destructions et par la création du service des Monuments Historiques, qui émet sa première liste, de monuments à protéger, en 1840. Une pre-

mière loi gérant les fouilles est validée en 1941, puis une série de lois sur l'archéologie préventive est prise au début des années 2000. Elles confirment le rôle prescripteur\* de l'État et imposent la création d'un établissement public (l'INRAP\*), sous tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche.

### Public et privé

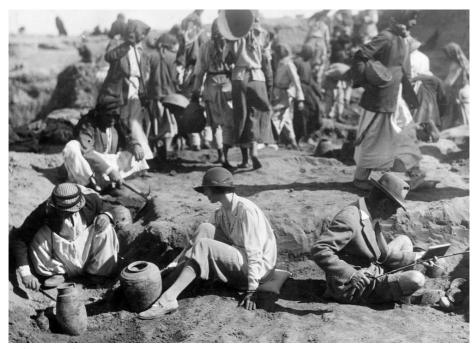
L'exécution des opérations relève désormais autant d'un monopole public, partagé entre l'INRAP et les collectivités territoriales dotées d'un service habilité,\* que d'une activité économique ouverte aux entreprises privés. Le caractère économique de l'activité est reconnu : l'aménageur est maître d'ouvrage des fouilles et propose ces dernières à la concurrence (cf. p.16-17).

### Célébrité autour de l'archéologie

Mort sur le Nil (1937), Meurtre en Mésopotamie (1936), Rendez-vous à Bagdad (1951) sont parmi les romans célèbres d'Agatha Christie abordant des thèmes archéologiques. Mariée avec Max Mallowan, archéologue britannique rencontré sur le site d'Ur en 1930, l'auteure était une véritable passionnée d'archéologie. Elle a participé activement à plusieurs campagnes de fouilles surtout en Syrie et en Irak.



Agatha Christie en Egypte.



Fouilles en 1928 à Ur en Irak.



Fouilles en 2006 rue Koënig - boulevard Maurice Viollette, à Chartres.

## De la pelleteuse au pinceau

L'image de l'archéologue penché sur des objets tout en les dégageant au pinceau est un classique. Mais l'utilisation de cette technique est marginale et sert surtout pour le nettoyage délicat des vestiges sensibles. En général, surtout en archéologie préventive, l'utilisation des gros outils est de rigueur!

## Le bon outil au bon moment

La première action sur un chantier est le décapage. Il permet d'accéder aux premiers vestiges conservés, en retirant le volume de terre nécessaire. L'outil sera mécanique! Souvent, il s'agit d'une pelleteuse.

Le chantier avance et la taille des outils (mécaniques et manuels) diminue en même temps que les techniques se font minutieuses et précises. L'archéologue remplace progressivement sa pioche et sa brouette par une truelle et un seau. Si l'état et la nature des vestiges le justifient, il utilisera (peut-être) un pinceau.

### ...et des qualités

En dehors des vêtements adaptés au travail en extérieur, il ne faut pas oublier que d'autres outils sont indispensables : calque, papier, crayons, appareil photographique...

Il faut aussi s'armer d'une bonne dose de patience!



Une pelleteuse pour la phase de décapage.

## Les acteurs

Lors d'une opération archéologique, les acteurs sont de natures variées : l'aménageur (à l'origine du projet d'aménagement), l'État et l'opérateur.

## Autour du ministère de la Culture

L'État prescrit les opérations archéologiques. Il a aussi un rôle de contrôle scientifique. Le ministère de la Culture est représenté en région par la La Direction Régionale des Affaires Culturelles dont dépend le Service Régional de l'Archéologie.

### Les opérateurs

Le terme « opérateur » désigne les services et institutions qui peuvent réaliser des opérations archéologiques préventives (habilitation\* ou agrément\* fourni par les services de l'État). Ils peuvent être publics (INRAP et collectivités territoriales) ou privés. Les diagnostics sont effectués par les opérateurs publics. Il en existe trois en Eure-et-Loir: l'INRAP. le service archéologie du conseil Départemental et la direction de lArchéologie de Chartres métropole. Les fouilles préventives peuvent être réalisées par un opérateur public ou privé.









# Le diagnostic archéologique

Les interventions archéologiques n'ont pas lieu au hasard. La première phase s'effectue dans un cadre préventif, lorsque le sous-sol est menacé de destruction par un projet d'aménagement. Elle consiste en une recherche du potentiel archéologique : le diagnostic.

#### Le cadre législatif et administratif

La décision de réaliser un diagnostic, lors de l'instruction d'un permis de construire, est prise par la DRAC\* sous l'égide du Préfet. Elle se base sur les connaissances archéologiques existantes et dépend aussi de la taille des parcelles et de l'impact du projet sur le sous-sol.

Le rapport final d'opération, bilan administratif et scientifique, donnera lieu soit à une libération des parcelles des contraintes archéologiques permettant les travaux, soit à une prescription de fouille. Cette dernière entraînera alors l'aménageur à financer la fouille préventive des vestiges qui vont être détruits ou à modifier son projet (cf. p. 16-17).

#### Découverte fortuite

Le code du Patrimoine définit comme "découverte fortuite" la mise au jour de tout objet pouvant intéresser (...) l'archéologie (...). L'auteur de la découverte qualifié "d'inventeur de vestiges ou d'objets" et le propriétaire du lieu sont tenus d'en faire la déclaration immédiate en Préfecture.

## La détection des vestiges

La phase de test doit être réalisée sur 10 % de la surface concernée par le projet. Elle consiste en une série de tranchées et de sondages. L'équipe d'intervention est polyvalente pour gérer les découvertes de toutes périodes.

L'objectif est de détecter la présence de vestiges, et leur importance scientifique.



Photographie aérienne des tranchées de diagnostic du plateau Nordest, le Taxiway à Chartres.

# La fouille préventive

Après la réalisation d'un diagnostic et si celui-ci s'avère positif, l'État émet une prescription de fouilles préventives avant d'autoriser la construction. L'aménageur doit financer, sauf s'il modifie son projet, l'étude des vestiges qui vont être détruits.

### Vestiges menacés!

L'aménageur met le terrain à la disposition des archéologues qui peuvent réaliser la fouille en basant leur intervention sur un cahier des charges scientifique émis par le Préfet. Elle consiste à fouiller, photographier, dessiner, comprendre et dater les vestiges et le mobilier associé. Il s'agit de prélever l'information avant qu'elle ne disparaisse.

## Intervention sur le terrain

Deux grandes phases scindent la fouille. Le décapage est la première étape. Il s'agit d'un terrassement sur toute la surface concernée pour accéder aux couches archéologiques pertinentes.

La seconde étape est la fouille des structures et l'acquisition des artéfacts (vestiges mobiliers) et des données

## Rapport à rendre!

L'opération de terrain réalisée, les aménageurs peuvent commencer les travaux. Les archéologues se lancent dans l'étude des vestiges et la rédaction d'un rapport (cf. p. 14-15).

Rares sont les découvertes exceptionnelles ou les fouilles qui conduisent à l'annulation des projets d'aménagements. Le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val constitue un exemple.



Visite grand public lors des Journées du Patrimoine sur le site de la Courtille à Chartres.

## Les fouilles programmées

À côté des fouilles préventives, coexistent les fouilles programmées. Certains sites révèlent un tel intérêt scientifique qu'ils sont fouillés sans menace de destruction. L'objectif est de développer la connaissance sur des problématiques précises définies par la communauté scientifique chargée de l'archéologie.

#### Demandez le programme!

Elles ne sont liées à aucun caractère d'urgence et peuvent se dérouler sur plusieurs années (programmes renouvelables). Elles permettent d'accueillir des étudiants afin de les former aux différentes fonctions de l'archéologie.

Leur financement est assuré, en partie par des subventions du ministère de la Culture et de la Communication. Certaines peuvent se dérouler à l'étranger, notamment dans le cadre de programmes internationaux. Les aides financières proviennent alors essentiellement du ministère des Affaires étrangères.

## Une formation in situ

La fouille programmée du sanctuaire de Saint-Martinau-Val a lieu tous les étés depuis 2011 (fouilles préventives de 2006 à 2010). Elle a permis la formation de plusieurs dizaines d'étudiants issus d'horizons divers (universités d'archéologie, écoles d'ingénieurs, etc.). Ils apprennent les techniques de terrain (fouille, enregistrement, dessin, photographie ...), de traitement et d'étude du mobilier archéologique.

#### Et à l'extérieur?

Plusieurs agents de la direction de l'Archéologie participent à des missions archéologiques à l'étranger: Italie, Sultanat d'Oman, Djibouti, Syrie, Mongolie.



Extraction d'un fragment de colonne antique. Fouille programmée en 2018 sur le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val à Chartres.

La découverte de ce plafond est exceptionnelle, car le bois ne se conserve que dans des milieux bien particuliers (très secs ou très humides). Aujourd'hui, peu d'éléments de menuiserie et de charpenterie de l'époque antique nous sont parvenus avec des assemblages encore en place, des décors et de la peinture. D'ailleurs aucun équivalent n'est connu à ce jour en France et le seul élément de comparaison se situe en Italie sur le prestigieux site d'Herculanum près de Pompéi.





Mise au jour de bois calcinés dans le bassin de la fontaine monumentale. Fouille programmée sur le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val à Chartres.

# Au rapport!

Si l'archéologue travaille par nature en extérieur, il passe aussi du temps en intérieur. À la fin de chaque opération, il restitue dans un rapport écrit les observations du terrain. Ce rapport final d'opération sert à restituer les découvertes à l'État et à la communauté scientifique.

#### Le passage de l'extérieur à l'intérieur

L'objectif est de réaliser, dans un premier temps, un rapport complet qui donne les informations administratives et scientifiques de chaque opération. Cette phase est un travail d'équipe qui fonctionne par étape. Elle se répartit en fonction des compétences dès la fin du chantier.

Une partie de l'équipe travaille au bureau sur la saisie informatisée des données et des inventaires, sur le dessin assisté par ordinateur, pour le traitement de texte, pour les recherches documentaires; l'ordinateur devient alors l'outil principal de l'archéologue. L'objectif est de croiser toutes les informations pour obtenir une compréhension du site la plus complète possible.



Dépôt archéologique : il conserve le mobilier des opérations menées par la direction de l'Archéologie de Chartres métropole.

## Le dépôt

Le tri et le nettoyage des vestiges mobiliers, se déroule au dépôt. Sélection, lavage à l'eau, tamisage, inventaire sont les activités principales de cette étape.

## Le laboratoire

Les objets fragiles sont envoyés au laboratoire de conservation-restauration. Ils sont alors nettoyés, traités, voire consolidés par les restauratrices.

## Les spécialistes

En fonction de leur nature (céramique, os, silex...) les objets sont répartis entre les spécialistes pour une analyse qui doit apporter des informations supplémentaires au responsable du chantier



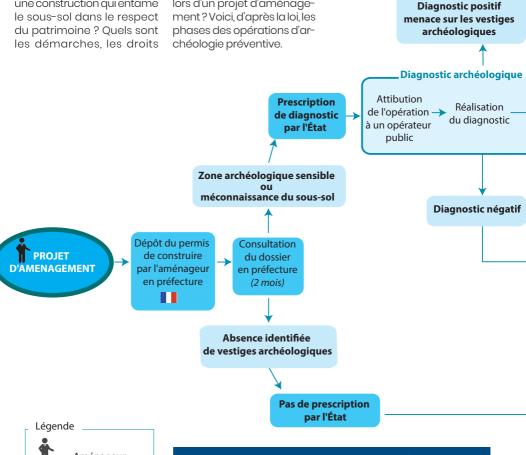
Laboratoire de conservation-restauration localisé dans la direction de l'Archéologie aux Abbayes Saint-Brice.

## Le saviez-vous?

Le rapport final d'opération doit contenir les inventaires complets des coupes, des plans, des photographies, du mobilier, des contenants, des données topographiques, des personnes impliquées. pour chaque opération, le temps de rapport représente environ 50 % du temps global de l'opération (50 % pour la fouille).

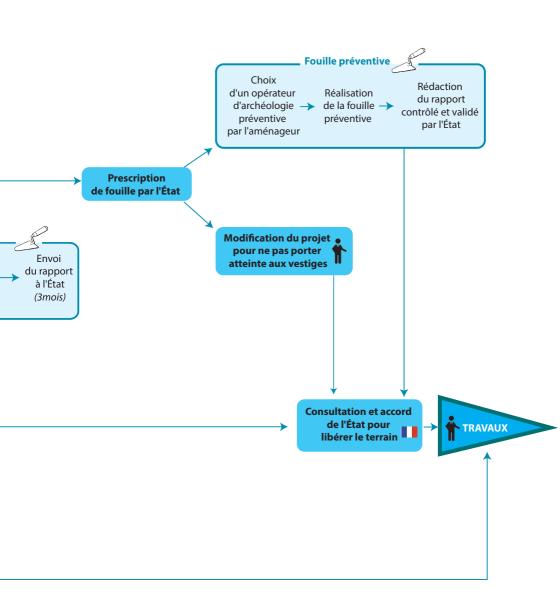
# Votre projet d'aménagement

Aménageurs, particuliers, vous souhaitez développer une construction qui entame et les devoirs des aménageurs et des archéologues lors d'un projet d'aménage-



Aménageur Opérateur

Si les fouilles sont financées par l'aménageur (des aides sont possibles: le FNAP\*), l'État finance les diagnostics en versant une subvention annuelle aux opérateurs. Cette subvention est issue de la RAP\*, redevance (dont le taux dépend de la nature des travaux) versée par toute personne qui prévoit des travaux impactant le sous-sol.



#### Plus d'infos?

https://www.inrap.fr/sites/inrap.fr/files/atoms/files/web\_guide\_amenageurs.pdf https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22286

# **Tout ça** pour vous!

Après les découvertes et les études, vient le temps de la valorisation. L'objectif est de permettre à chacun de comprendre l'histoire de sa ville, de son quartier et de se l'approprier.

#### La valorisation

Au sein de la direction de l'Archéologie, quatre personnes œuvrent au quotidien à concevoir des dispositifs et des outils pour faire connaître les découvertes aux habitants du territoire et aux touristes. Pour atteindre cet objectif, la cellule animation – valorisation propose, tout au long de l'année, une programmation variée.

## Vos rendez-vous... en quelques photographies:



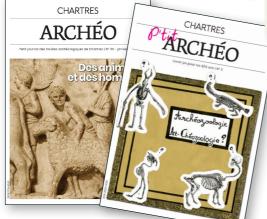








Ateliers scolaires de la maternelle au lycée.



Publications de l'Archéo et du P'tit Archéo (tous les semestres), disponibles dans les lieux publics.

## L'archéologie et ses trésors

#### L'archéologie et ses trésors

- Que trouvent les archéologues?
- Des trésors!

C'est bien souvent la première chose à laquelle pense le public en imaginant les découvertes archéologiques. Mais qu'est-ce qu'un trésor? Un objet avec une grande valeur monétaire ou un objet porteur d'informations historiques importantes?

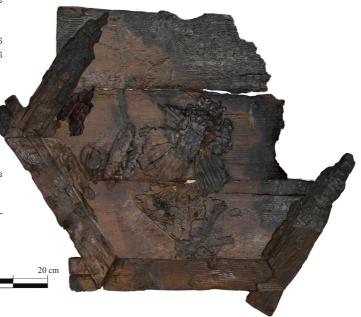
Espérer participer à la fouille de tels vestiges est l'une des sources de motivation des archéologues à chaque chantier!

Voici quelques exemples de trésors archéologiques chartrains.

Ces bois calcinés sont en réalité les vestiges rares et très bien conservés d'un plafond à caissons en bois peints et sculptés. Site archéologique de Saint-Martinau-Val, II° s. apr. J.-C., Chartres.



Ce brûle-encens rarissime a échappé de peu à la destruction en 2005. Il était accompagné d'objets constituant la panoplie d'un magicien galloromain et porte l'inscription la plus ancienne connue à Chartres. Turibulum, le





Plaque carrée de garniture de lanière et plaque-boucle de jarretière à décor zoomorphe (Fin V°-début VII° siècle). Une partie importante de ces objets issus d'une sépulture féminine demeure à ce jour sans parallèle typologique. C'est notamment le cas de la paire de plaques-boucles de jarrețières en matière dure animale (en ivoire d'éléphant) à laquelle il faut probablement associer la garniture carrée, qui pourrait constituer des pièces uniques en Europe. Les ornements constitués d'un dauphin pour chaque plaque-boucle, et un visage humain pour la garniture carrée, doivent certainement être considérés comme des motifs chrétiens. Le motif du dauphin, animal qu'il était facile de prendre pour un poisson avant la naissance de la science moderne, dérive du répertoire antique méditerranéen. Les masques humains sont souvent « considérés à Chartres: comme une représentation de l'image du Christ ».



## Un trésor pas seulement local...

La cathédrale de Chartres fait partie des cinq premiers monuments français à avoir été classée au Patrimoine mondial de l'Unesco en 1979.



Plaque du classement à proximité de la Cathédrale.



Édifice emblématique de l'architecture médiévale européenne, la cathédrale de Chartres cache encore des mystères. Les interventions archéologiques continuent à faire avancer la connaissance sur son histoire.



## **Direction de l'Archéologie** 2, rue Georges-Brassens

2, rue Georges-Brassens (bât. Abbaye Saint-Brice) 28000 Chartres Tél.: 0237234220

archeologie.chartres.fr



